

Études au Canada

Votre enfant part étudier au Canada ? Ça vous coûtera moins cher désormais !



L'annonce des nouvelles mesures a été faite par la chancelière de l'Université d'Ottawa, Michaele Jean, lors d'entretiens avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Lahcen Daoudi.

Bonne nouvelle pour les étudiants marocains désireux de poursuivre leurs études au Canada : ils paieront désormais le même tarif que leurs camarades canadiens. C'est du moins ce qu'a annoncé jeudi la chancelière de l'Université d'Ottawa.

Aujourd'hui, partir étudier à l'étranger est devenu un requis minimum sur le CV, pour qui souhaite occuper une place importante au sein d'une entreprise au Maroc ou à l'étranger. Mais ces études sont très coûteuses : plus de 30 000 \$ aux États-Unis comme au Canada et jusqu'à 9 000 euros en Espagne, par exemple. Des prix qui en découragent plus d'un. «Les études à l'étranger de mon fils m'ont coûté très cher. Ceci dit, je ne l'aurais jamais envoyé s'il n'avait pas déjà un bon parcours scolaire au Maroc. Avec le prix que cela coûte, je voulais être sûre qu'il réussisse. Il n'aurait pas été envisageable qu'après tous les sacrifices que nous avons faits durant ses années d'études,

il revienne bras ballants», raconte une mère de famille. Mais cette ère est sur le point d'être révolue, du moins pour le cas particulier du Canada. En effet, c'est une bonne nouvelle pour les étudiants marocains : ils paieront désormais le même tarif que leurs camarades canadiens. C'est du moins ce qu'a annoncé jeudi la chancelière de l'Université d'Ottawa, Michaele Jean, en marge d'entretiens avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Lahcen Daoudi. «Cette mesure, qui entrera en vigueur à partir de la prochaine année scolaire, permettra aux étudiants marocains concernés de s'acquitter des mêmes frais que

les étudiants canadiens ou ceux résidant légalement dans le pays, et ce, sans avoir à passer par le système de quota», explique-t-elle. L'exonération concerne tous les cycles de l'enseignement universitaire, à l'exception des programmes enseignés par l'université à l'extérieur du Canada.

Des frais de scolarité presque divisés par 2

En vertu de cette mesure, les étudiants du premier cycle inscrits dans un programme enseigné en langue française devront s'acquitter de frais de scolarité de 6 500 dollars canadiens par an au lieu de 21 000 CAD actuellement, ce qui permettra de réduire le coût d'une année scolaire de 34 000 dollars par an à 19 500 CAD.

Les étudiants en Master et en Doctorat s'acquitteront, quant à eux, de 10 000 CAD comme frais de scolarité contre 19 000 dollars actuellement, ce qui permettra de réduire à 29 000 dollars le coût d'une année scolaire contre 38 000 actuellement.

L'exonération partielle des frais de scolarité a pour objectif de faciliter l'accès des étudiants francophones aux études universitaires au Canada.

Le Canada pour se perfectionner...

Khalid, 24 ans, a décidé de quitter le Maroc en 2010 afin de poursuivre ses études à Montréal. À cette époque, le jeune homme rêvait de vivre une expérience à l'étranger dans l'espoir d'avoir un bon diplôme, mais aussi de développer sa

personnalité, de devenir autonome et de s'imprégner d'autres cultures qui pourraient l'enrichir sur le plan personnel. S'il a choisi le Canada, c'est déjà pour la qualité du système universitaire, reconnu internationalement, mais aussi pour perfectionner son français et son anglais, langue qui lui servira plus tard à intégrer l'entreprise Dell au Maroc. «Cela a été une expérience extraordinaire. Je reconnais avoir eu quelques difficultés, notamment vis-à-vis de la confrontation entre mes propres principes et ceux d'une société occidentale. Mais le tout est de savoir rester fidèle à ses valeurs tout en s'adaptant à la vie du pays qui nous accueille».

... et aller de l'avant

Pour Sophia, 29 ans, voyager était son rêve, c'est donc tout naturellement qu'elle a fait le choix du Canada afin de poursuivre ses études supérieures. Elle y passera 10 ans. Aujourd'hui, la jeune femme se dit plus épanouie que jamais.

Son aventure lui a permis de découvrir de nouveaux horizons, mais aussi d'élargir ses compétences, d'accéder à une certaine autonomie, de se construire et de se doter d'une capacité à s'adapter à d'autres cultures et modes de vie. «À 17 ans, je n'étais pas totalement prête à affronter l'éloignement du cocon familial et la gestion des responsabilités. Mais j'en suis revenue plus forte. Mon expérience m'a fait mûrir et m'a permis d'aller de l'avant», conclut finalement la jeune femme. ■

Priscilla Maingre



L'Université d'Ottawa permet une exonération partielle des frais de scolarité au sein de son établissement.

Je veux étudier au Canada

Les étudiants sont attirés par le Canada, pays qui figure en tête des endroits où il fait bon vivre, selon le palmarès des Nations unies.

Pour ce faire, obtenir un permis d'études est une première étape incontournable. Il faut plus de 8 semaines pour l'obtenir. Renseignez-vous sur le site de l'ambassade du Canada pour en savoir plus et l'obtenir plus rapidement via le CRDV. Faites votre demande le plus tôt possible : la date limite de réception des dossiers par les universités étant comprise entre le 1er janvier et le 15 mars, selon les établissements. Comptez jusqu'à 125 \$ CA de frais de dossier

(le prix varie selon les universités et les collèges). Si l'Université d'Ottawa permet une exonération partielle des frais de scolarité au sein de son établissement, ce n'est pas le cas des autres universités du pays. Les prix varient d'ailleurs d'une province à l'autre : pour un programme de premier cycle, il vous en coûtera entre 6 000 et 23 000 \$ CA et entre 1 800 et 33 500 \$ CA pour des programmes de deuxième et troisième cycles. Enfin, si le coût de la vie est relativement abordable au Canada, il vous faudra tout de même compter en moyenne 10 000 pour une année, en sus des frais de scolarité...